

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	51

CONVOCACTION

Datée	Du 29/03/24
Affichée	le 29/03/24

OBJET

Budget annexe SPANC -
Approbation du compte
administratif et des résultats
2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 04 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi quatre avril, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 29 mars 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE.

Madame Christine LEBRETON a été nommée secrétaire de séance.

Étaient présents : Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Véronique HELLEUX a donné pouvoir à Jean SELLIER
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS-AUBRIL
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPRIER
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Gilbert MATELOT a donné pouvoir à Delphine PRIEUR
François HUREL a donné pouvoir à Hubert GORET
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

Représenté : François CARBONELL représenté par Jean-Luc NOUAIL

Absents excusés : Pascal SUARD, Fabrice GLORIA, Jean SELLIER

Absente : Maïté GRANDCLERE

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240404-2024-04-04-089-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Il s'agit d'un budget autonome, qui fonctionne sans subvention du budget général.

L'année 2024 a été marquée par l'évolution des modalités de gestion du service. Jusque-là exploité en prestations, le service est intégralement réalisé en régie directe, par du personnel CDC, depuis le 1er mai 2023.

Par conséquent les charges de sous-traitance (chapitre 011) sont en baisse, alors que les dépenses de personnel sont passées de 16 500 € à 40 000 €. Pour rappel les dépenses de personnel sont portées par le budget général qui refacture le budget annexe.

En lien avec l'évolution de l'organisation, un achat de véhicule a été réalisé dans l'année.

Il avait été annoncé lors du vote des budgets 2023 que les excédents de fonctionnement pourraient être en baisse par rapport à ceux de 2022. Dans les faits il s'avère que le nombre de contrôles réalisés en 2023 est largement inférieur aux prévisions, ce qui a entraîné un déficit de - 42 000 € sur l'exercice 2023. Le chiffre d'affaires constaté ressort à environ 42 000 € pour une prévision à hauteur de 85 000 €

Les excédents historiques ont été consommés et le déficit cumulé de la section de fonctionnement s'établit à - 4 278,46 €.

Aux chapitres 65 (en dépenses) et 74 (en recettes) figurent, les subventions de l'Agence de l'Eau, qui sont attribuées aux usagers éligibles, dès réalisation de leurs travaux.

Le détail des réalisations 2023 par chapitre pour les deux sections est reporté ci-dessous :

BUDGET SPANC 2023	Chapitre voté	Libellé	Total Budget après DM	Total Réalisation	Ecart
	(C)011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	60 730,00	42 252,21	-18 477,79
	(C)012	CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	40 000,00	40 000,00	0,00
	(C)023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 346,00	0,00	-7 346,00
	(C)65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 850,00	1 380,00	-12 470,00
	(C)67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	200 800,00	99 277,00	-101 523,00
Total Dépenses			322 726,00	182 909,21	-139 816,79
	(C)002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	37 726,00	0,00	-37 726,00
	(C)70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	85 000,00	41 627,23	-43 372,77
	(C)74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	200 000,00	99 277,00	-100 723,00
	(C)75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,03	0,03
Total Recettes			322 726,00	140 904,26	-181 821,74
Solde Fonctionnement			0,00	-42 004,95	-42 004,95
	(C)21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 000,00	17 574,00	-2 426,00
Total Dépenses			20 000,00	17 574,00	-2 426,00
	(C)001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	12 654,00	0,00	-12 654,00
	(C)021	REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	7 346,00	0,00	
Total Recettes			20 000,00	0,00	-20 000,00
Solde Investissement			0,00	-17 574,00	-17 574,00

Les dépenses et recettes de l'exercice, ainsi que les résultats du compte administratif sont les suivants :

BUDGET SPANC		
Résultats du compte administratif	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	182 909,21	17 574,00
Recettes de l'exercice	140 904,26	0,00
Résultat de l'exercice	-42 004,95	-17 574,00
Résultat antérieur reporté	37 726,49	12 654,00
Résultat cumulé	-4 278,46	-4 920,00
Restes à réaliser - dépenses		0,00
Restes à réaliser - recettes		0,00
Résultat des restes à réaliser		0,00
Besoin d'autofinancement de la section d'investissement		4 920,00

Monsieur le Président quitte la salle au moment du vote.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les comptes administratifs 2023 et les résultats du budget annexe SPANC

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 15 AVR. 2024
Publié en ligne le
Certifié exécutoire 15 AVR. 2024

Le Président,
Jean SELLIER

